

Comment partir vers une vie sans violence ?

Introduction

Au nom de notre asbl Persephone je remercie le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales pour me donner la parole et je dis bonjour à vous tous. Je m'appelle Ann Van den Buys; je viens d'Anvers. Je parle souvent de notre travail, mais c'est seulement la quatrième fois que je le fais en français. J'ai appris le français à l'école, mais je ne suis pas bilingue. J'espère que vous me pardonnez mes fautes et mon accent flamand.

Persephone est la première et encore toujours la seule association de et pour les femmes porteuses de handicap en Belgique. En passant: si nous disons 'handicap', nous entendons 'handicap ou maladie chronique invalidante'. Nous n'avons pas d'organisation sœur à Bruxelles ni en Wallonie. Depuis sa création en 1995, notre asbl fonctionne entièrement grâce à des expertes bénévoles. C'est notre mission d'exclure du monde les stéréotypes d'une part et d'ouvrir les yeux aux politiciens d'autre part. Si nous ne le faisons pas, personne d'autre ne le fera!

La violence fait partie de la vie quotidienne

Avant de parler de violence conjugale, je vous explique ces stéréotypes, parce qu'ils renforcent souvent la violence conjugale. La violence contre les femmes porteuses de handicap est présente dans la vie de tous les jours. Vous pensez peut-être que j'exagère, mais quiconque a des images stéréotypées, ne s'en rend souvent pas compte. Cependant, ces images oppriment les personnes. Nous citons les plus fréquentes ci-dessous:

L'emploi:

- Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Aller travailler? Ôte cela de ta tête. Occupe-toi de ton ménage et tu seras déjà débordée'.
- A un homme ayant un handicap, on dit: 'Aller travailler? Oui, essaie seulement! Tu ne peux quand même pas rester toute la journée à la maison.'

Dans le domaine d'un couple:

- Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Un mari ? Sors cette idée de ta tête. Quel homme s'intéresserait donc à une handicapée?'
- D'un homme ayant un handicap, on dit: 'Il trouvera bien une gentille femme qui s'occupera de lui...'

Les enfants:

- Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Toi, mère d'enfants ? Sors cette idée de ta tête. Tu ne sais même pas t'occuper de toi-même!'. Si elle a des enfants et qu'elle demande de l'aide lors d'une période plus difficile, elle reçoit la réponse suivante: 'C'est toi qui voulais des enfants, débrouille-toi maintenant!'. Ou bien la femme de ménage se mêle de leur éducation. Pourquoi?
- On dit d'un homme ayant un handicap: 'Sa femme s'occupera bien des enfants'.
- En général, c'est la mère de la femme qui s'oppose le plus contre une grossesse, souvent de manière très brutale. C'est bien de la violence familiale, mais pas conjugale, donc pas pour aujourd'hui. Je le mentionne juste par souci d'exhaustivité.

La violence conjugale:

Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Toi, victime de violence? Un homme qui sacrifie sa vie pour vivre avec une femme handicapée est quand-même extrêmement sage! Tu t'en rends compte, n'est-ce pas?'

Les stéréotypes ne vivent pas seulement au sein de la société, mais aussi, et souvent dans nos propres têtes. Beaucoup de femmes handicapées disent elles-mêmes: 'Je vais rester à la maison, je ne trouverai quand même pas d'emploi.'. Ou bien: 'J'abandonnerai mon rêve d'avoir un partenaire et ma propre petite famille, ainsi je ne devrai pas faire face à un échec.'. Ou bien: 'Ils ne croient quand-même pas que je suis victime de violence. Il vaut mieux garder le silence'. Ou encore: 'À cause de mon handicap, je ne peux pas me défendre. Je me soumettrai alors.'. Aussi 'Pourquoi est-ce que je m'habillerais bien? Je suis et je reste la handicapée.', c'est une préoccupation courante.

Je disais tout à l'heure que les stéréotypes renforcent souvent la violence conjugale. Il est clair qu'une femme qui reste à la maison est plus facile à dominer. Tout comme une femme qui se tait ou qui n'essaie même pas de se défendre. Et si elle ne se tait plus, personne va la croire.

Outre les stéréotypes, la différence entre un homme et une femme handicapé surgit aussi des taux de pauvreté. Il y a 10% plus de femmes handicapées qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il existe un lien direct entre la pauvreté et la violence. La pauvreté augmente non seulement le risque d'aboutir à une relation violente, mais elle diminue aussi la possibilité de s'en échapper. La dépendance financière et la dépendance par rapport à l'aide vont précisément dans la même direction.

Notre rôle dans la lutte contre les violences conjugales

En 1996 nous avons découvert que, dans toute la Flandre, il n'y avait qu'une seule maison d'accueil pouvant accueillir des utilisateurs de chaise roulante. La violence conjugale à l'égard des femmes handicapées n'existait donc pas officiellement! Non seulement les centres d'urgence n'étaient pas prêts, il n'existait même pas de statistiques à ce sujet, les cours de résistance morale n'existaient pas non plus, il n'y avait rien! Si nous voulons changer la situation dans ce domaine, nous aurons alors du travail pour des années. Nous nous sommes donc accrochées. Je le répète: Si nous ne le faisons pas, personne d'autre ne le fera! Nous nous avons donné un triple rôle: nous organisons des cours d'autodéfense, nous orientons les demandes d'aide individuelle vers les bonnes personnes et nous influençons les politiques et la recherche scientifique.

Nos cours d'autodéfense

En 1997, nous avons commencé avec les cours de résistance morale et d'autodéfense avec l'organisation Refleks. Lors d'agressions à l'égard des personnes handicapées, le handicap ne constitue qu'un facteur. Le genre en est un facteur à risque supplémentaire important pour les femmes; et en général, les femmes sont aussi attaquées d'une autre manière que les hommes. La violence sexuelle exercée par des proches et des conjoints est assez fréquente. En 2002, Refleks a arrêté d'exister par manque de subsides. Nous avons dû chercher une autre organisation qui pouvait donner des cours d'autodéfense aux femmes handicapées. En 2006, notre collaboration avec l'organisation Garance a vu le jour et continue encore. Vous connaissez peut-être Garance, c'est une asbl située à Bruxelles qui a comme but de renforcer le pouvoir et la sécurité des femmes partant de l'autodéfense féministe et de agir politiquement pour la prévention primaire des violences basées sur le genre.

Le schéma d'un tel atelier est toujours le même: vous apprenez d'abord à identifier à temps les situations dangereuses. Ainsi, vous pouvez arrêter la violence avant qu'elle n'ait vraiment commencé. On appelle cela la prévention. Ensuite, vous apprenez à vous battre à l'aide de votre langage corporel et à vous défendre verbalement. Finalement, vous apprenez les techniques d'autodéfense de manière concrète. Notre formatrice Irene a suivi une formation aux Pays-Bas pour enseigner aux femmes handicapées les techniques d'autodéfense. Elle parle très bien le néerlandais d'ailleurs. Elle commence par ce dont vous êtes vraiment capable et elle cherche pour vous les techniques les plus utiles. Ainsi, vous découvrez que vous pouvez utiliser votre fauteuil roulant, canne, canne blanche ou quoi que ce soit pour vous défendre. Pour finir la journée, elle demande: 'Avez-vous déjà vécu une telle chose? Comment avez-vous réagi à ce moment bien précis? Y a-t-il une personne qui sait à présent comment elle peut mieux faire?'. Dans les formulaires d'évaluation que nous recevons de retour, nous constatons que les participantes rentrent à la maison avec beaucoup plus de confiance en soi.

Nos livres sur la violence contre les femmes ayant un handicap

En 2008, nous avons publié notre premier livre sur la violence contre les femmes ayant un handicap. Dans ce livre, nous expliquons qu'il y a un besoin de recherche scientifique, de refuges accessibles, de plus de cours d'autodéfense...

En 2015, à l'occasion de notre 20^{ème} anniversaire, nous avons lancé notre livre 'Violence contre les femmes handicapées partie 2'. Il décrit la recherche scientifique que Caroline Tack a faite pour nous – la première en Flandre – et examine comment la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées peut être utilisée pour éliminer ces stéréotypes.

Parlant des stéréotypes, nous répondons à tous les gens qui essayent de nous opprimer : Nous ne mettons PAS nos rêves hors de nos têtes. Nous nous dressons contre l'incrédulité. Nous savons que nous POUVONS jouer un rôle à part entière dans la société, et nous VOULONS le jouer. La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées nous donne raison : nous aussi, nous avons droit à un travail intéressant, nous avons droit à une vie de couple, nous avons droit à la maternité, et, enfin et surtout, nous avons droit à une vie sans violence.

Les deux livres sont traduits en français et anglais, cela nous a permis de les distribuer dans le reste de la Belgique et en Europe. Vous pouvez télécharger les traductions de notre site internet.

Orienter les demandes d'aide individuelle

Dans notre réseau se trouvent deux coaches professionnelles qui sont elles-mêmes mères et qui ont un handicap. Elles sont donc aussi entraînées par la vie. Une victime qui veut que la violence cesse, mais qui ne se sent pas assez forte peut parler avec une d'elles. Dans notre deuxième livre, nous donnons des conseils pour briser le silence, ainsi que des conseils pour gérer l'agression d'une autre façon.

Dans notre premier livre, les refuges peuvent trouver des conseils pour améliorer leur accessibilité pour chaises roulantes. Mais le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales m' a posé une question nouvelle : comment accueillir une victime sourde si nous ne connaissons pas la langue des signes ? J'ai posé la question à une femme malentendante. Voici sa réponse :

- Il est particulièrement important de demander à la personne sourde comment elle préfère communiquer et d'y répondre. Les personnes sourdes ont généralement l'habitude de s'adapter à un interlocuteur entendant, mais cela ne veut pas dire qu'elles ont toujours tout compris.
- Lecture labiale :
 - o Articulez bien / parlez clairement (pas plus fort ou exagéré, mais évitez de marmonner / parler intérieurement)
 - o Assurez-vous que la bouche est aussi visible que possible (pas d'écharpes / masque buccal / barbe / ... faites également attention à une lumière suffisante / lumière correcte, ne vous détournez pas lorsque vous parlez à la personne sourde)
 - o Note importante: un maximum de 30% de ce qui est dit peut être lu sur vos lèvres, le restant doit être deviné.
- Dans des situations sensibles, nous recommandons un duo de deux interprètes: un interprète qui est lui-même sourd et qui maîtrise la langue des signes comme première langue et un interprète auditif pour interpréter en français parlé. Cela donne de meilleurs résultats.
- Utilisez des indices visuels, par exemple hausser les sourcils lorsqu'elle pose une question, pointer vers l'objet ou la personne dont elle parle.
- Montrez ce qui va se passer : si quelque chose doit être fait (prendre des photos, prendre soin d'une plaie, ...) montrez d'abord ce que vous allez faire avant de le faire, et assurez-vous que la personne sourde le voit aussi venir.
- Évitez les réactions de sursaut:
 - o Assurez-vous que la personne vous voit venir, que la personne a une bonne vue d'ensemble de l'espace et peut donc voir ce qui se passe autour d'elle (les pistes auditives manquent, cela peut certainement être effrayant dans un environnement inconnu).
 - o Assurez une lumière suffisante.
- Vous trouvez également toutes sortes de conseils de communication sur les sites internet des organisations de personnes sourdes ou le centre de la langue des signes.

Influencer les politiques et la recherche scientifique

Nous avons envoyé nos deux livres, avec une lettre d'accompagnement, à plusieurs gouvernements et aux universités flamandes. Nous choisissons chaque fois les premiers ministres, les vice-premiers ministres, les ministres ou secrétaires d'État pour l'égalité des chances, les affaires sociales, l'enseignement, la justice et l'emploi. C'est de cette première recherche scientifique, expliqué dans notre deuxième livre, que viennent nos défis et nos recommandations que nous donnons au politiciens.

Cela a-t-il fait bouger les choses? Oui.

- En 2008, nous avons publié notre premier livre. L'accessibilité des maisons de refuges et d'accueil s'est-elle améliorée entre-temps? Oui, heureusement. Est-elle bonne? Cela peut encore être mieux. Au lieu de faire partir elle, il est mieux de faire partir lui. Non seulement pour éviter les problèmes d'accessibilité, mais aussi par principe féministe : pour la femme et les enfants c'est mieux de pouvoir rester à la maison, donc c'est lui qui doit partir.
- Entre-temps, 3 études scientifiques ont été lancées – 2 en Flandre et 1 aux Pays-Bas – qui ont utilisé nos livres comme point de départ
- En 2021, la haute école UCLL a demandé notre expertise pour améliorer l'accessibilité
 - o des centres de lutte contre la violence familiale

- du site internet 1712.
- En 2019, l'IEFH (Institut pour l'égalité entre les femmes et les hommes) a demandé nos défis et nos recommandations concernant la violence fondée sur le genre. Celles-ci font partie d'un nouveau PAN (Plan d'action national sur la violence fondée sur le genre) pour la période 2020-2024.
- En 2019 aussi, le Conseil de l'Europe a organisé une table ronde pour les associations travaillant sur la violence à l'égard des femmes. Perséphone a été expressément invitée à participer à cette réunion. Nous sommes pris au sérieux au niveau européen. Nous pouvons en être fières!
- En 2021, trois politiciens ont recherché un contact personnel avec nous pour écouter notre expertise :
 - Karine Lalieux, ministre fédérale de l'Intégration sociale, chargée de la réduction de la pauvreté et des personnes handicapées.
 - Sarah Schlitz, Secrétaire d'État fédérale à l'égalité des sexes, à l'égalité des chances et à la diversité. Elle se rend même à Anvers pendant le cours de résilience et d'autodéfense. Elle est la première politicienne à nous rendre visite. Elle écrit un nouveau PAN (Plan d'action national sur la violence basée sur le genre) pour la période 2021-2025, dans lequel le financement de l'autonomisation des femmes handicapées, y compris l'autodéfense, est mentionné comme l'une des mesures clés pour la prévention de la violence. Finalement!
 - Bart Somers, vice-ministre-président flamand et ministre flamand de la coexistence et de l'administration intérieure. Il n'a entendu parler de nous que par des choses positives.

Conclusion

Résumé

Comment partir vers une vie sans violence ?

- Contacter un centre d'aide aux victimes.
- Exiger que le conjoint quitte la maison.
- Suivre notre cours d'autodéfense sur mesure.
- Demander l'aide d'une coach ayant un handicap.
- Lire nos livres. Cela aide à connaître vos droits, nos conseils pour briser le silence, ainsi que nos conseils pour gérer l'agression d'une autre façon.
- Je finis avec le plus important : Poursuivre vos rêves!

Deux vœux pour le futur

Quand les cours d'autodéfense seront financés par le ministère d'égalité des chances, cela doit être possible d'en organiser bien plus.

Quand la recherche scientifique donnera la réponse à la question 'Quelle est la fréquence de la violence contre les femmes ayant un handicap?', nous pouvons donner une réponse scientifique aux gens qui sont encore toujours très étonnés quand nous disons que la violence contre les femmes ayant un handicap est un problème réel.